

CÔTE D'IVOIRE

**Le risque
d'un 3^{ème}
MANDAT**

P.03



MORALE PUBLIQUE

**Auguste
Essomba à
L'HONNEUR**

P.10



**KETCHA COURTÈS
AU SEPTENTRION
RETOMBÉES
POSITIVES**

P.12



La Voix Des Décideurs

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION N°37/RDJ/J10/SAAJP
JOURNAL PANAFRICAIN

L'info qu'il vous faut

**RECRUTEMENTS CLANDESTINS
À LA FONCTION PUBLIQUE**

Et si Joseph Lé OPÉRAIT DANS LE NOIR?

● *Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Joseph Anderson Lé, soupçonné de bloquer un dossier de plus de 60 jeunes recrutés à la Présidence de la République, procède en catimini et sur fond de clientélisme, favoritisme et népotisme, à la substitution de 10 000 fonctionnaires fictifs détectés lors de la dernière opération d'assainissement du fichier solde de l'Etat.*

● **PAUL BIYA TRAHI.** ● **LIRE NOTRE ENQUÊTE**

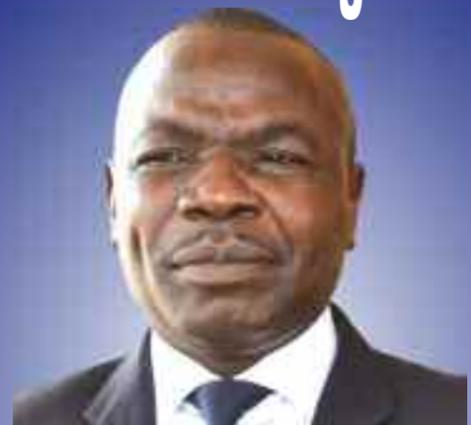


P.04

**NOMINATION DE URBAIN DANIEL NDONGO À L'IRIC
La Lékié remercie Paul Biya**

Pp.6-7

Jean Pierre Amougou Belinga



UNE VICTIME DU CANNIBALISME

● *Le PDG du Groupe l'Anecdote, bébé tout blanc ou non, est une cible privilégiée des architectes bilieux excellent dans l'autoflagellation.*

LIRE LA CHRONIQUE DE GABRIEL NOAH

P.05

Magistrature : L'Est humilié

P.04

GESTION DU DOSSIER DE LA FORÊT D'EBO

MÉDIOCRE!

La gestion au rabais par le Premier Ministre du dossier sur le massif forestier d'EBO, a fait perdre la face au Cameroun devant la pression de l'UE et Greenpeace.

P.09



Pensées de la semaine

« Si tu changes ta façon de penser, tu peux changer tes actions. Si tu changes tes actions, tu peux changer ta vie. Si tu peux essayer, tu peux réussir. »

" L'ami vrai est celui qui sait regarder sans envier notre bonheur. "

Citation de Gustave Thibon

AGenda

FRANCE

Salon du packaging des produits de luxe. Reconnu mondialement comme le rendez-vous de la créativité et de l'innovation, LUXE PACK MONACO réunit les acteurs clés, venus des quatre coins du globe.

Organisateur : Infopro Digital
+33 (0)1 77 92 92 92 / +33 (0)1 77 92 98 20

MAROC

Le Maroc accueille, les 19 et 20 octobre prochain à Marrakech, la première édition de « l'Étape Morocco by Tour de France » sur le continent africain avec la volonté de contribuer au développement du sport populaire à vélo, de redonner à la « petite reine » ses lettres de noblesse et d'ouvrir, de surcroît, de nouvelles perspectives d'avenir du cyclisme dans le Royaume ainsi que d'offrir une expérience unique à tous les participants et aux régions et villes hôtes.

AFRIQUE DU SUD

Jusqu'au 25 octobre, le musée Zeitz Mocaa, au Cap, en Afrique du Sud, propose Two Together. L'exposition inaugure un nouvel espace thématique pour les artistes africains et des diasporas : deux œuvres, deux artistes ou deux sujets entrent en dialogue ou en confrontation sur un sujet comme l'histoire des routes de l'esclavage.

Au Coeur du Séraïl

Dr Henri Eyebe Ayissi
Le superman du Président

PatronPlus



En prenant la décision de suspension des effets du contrat de bail provisoire entre l'Etat du Cameroun et la société NEO-INDUSTRY SA, le 14 août 2020, le Ministre des domaines, du cadastre et des affaires foncières, Henri Eyebe Ayissi vient de manifester son sens de l'écoute et de la protection des intérêts des populations des lieux-dits «NLONO», «MES-SAMA» et «ZAMINKAN», dans le Département de la vallée du Ntem. Outre cet acte salutaire, l'élite du Département de la Lékié témoigne de son sens de la responsabilité à assumer ce qui doit l'être, sans prétexter que tout acte du responsable de l'administration publique soit automatiquement astreint à la caution du Premier Ministère; mieux, de la Présidence de la République. Le Ministre Eyebe Ayissi traduit, par cette décision, l'honnêteté pour les autorités administratives de devoir, plus par le passé, prendre en compte les aspirations des populations locales à la base. Car il n'y a pas d'administrateurs en marge des administrés.

Dr Madeleine Tchuentche
Fait une fuite en avant

PatronMoins



Considérée par une certaine opinion comme l'un des membres du gouvernement les plus médiocres de l'ère Biya, la Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation est soupçonnée d'être impliquée dans la gestion scandaleuse de l'Institut de Recherche Agronome pour le Développement, Irad; où nepotisme, tribalisme, violation des droits des travailleurs, faux diplômes... dictent la loi. Saisie par les fins limiers de La Voix Des Décideurs, pour répondre à un protocole d'interview à lui adressé pour avoir sa version des faits au sujet de sa main basse supposée sur le budget de l'Irad, le Minresi nous a fait appeler au téléphone par son responsable de la cellule de communication qui s'est détourné du vrai objet avant de se distinguer en donneur de leçons. A suivre.

Prochaines Cibles

Enquête sur la mafia autour DU PROJET D'EXPLOITATION DE FER D'AKOM 2

Blagues

Pour tuer le génie d'un lac, on fit venir trois experts:

- un Français,
- un Américain
- un Camerounais

Le génie leur dit: Vous allez jeter à tour de rôle un objet dans le lac. Si je le retrouve, celui qui l'a jeté mourra. Dans le cas contraire, c'est moi qui mourrai.

Le Français jeta dans le lac une aiguille, le génie la retrouva et le français mourut. L'Améri-

cain y jeta une corde très courte et plus fine qu'un poil, le génie la retrouva et il mourut aussi. Le Camerounais à son tour jeta un objet dans le lac, le génie plongea sous l'eau et chercha durant plus d'une heure sans rien trouver.

Avant de disparaître, il vint demander au Camerounais: qu'est-ce que tu as jeté dans l'eau?

Le camerounais répondit: "Efferalgan "

15

Le Chiffre

C'est le nombre de jours de congé accordés par le Chef de l'Etat Paul Biya à ses collaborateurs notamment les membres du gouvernement. Selon des informations issues des sources concordantes dignes de foi, sont interdits de sortir du territoire du département du Mfoundi, siège des institutions camerounaises. Selon les mêmes informateurs, cette décision donne la possibilité de sortie sur autorisation.

O^n Apprend Toujours

« ÉCOCITOYEN »

Écocitoyen est un concept relatif à un Homme qui a intégré la nécessité de protéger l'environnement dans sa vie quotidienne. L'Écocitoyen participe aux choix politiques dans le cadre de la démocratie et adhère à un contrat social plus respectueux de l'environnement.

Parole d'hommes

KWAME NKURUMAH, Ancien Dirigeant du Ghana

Le besoin d'une politique étrangère commune



« Si nous instituons une organisation commune de planification économique et mettons nos armées en commun, il faudrait que nous adoptions une politique étrangère et une diplomatie communes, afin de donner une direction politique à nos efforts conjoints en vue de la protection et du développement économique de notre continent. En outre, il y a soixante et quelques États en Afrique, dont trente-deux sont actuellement

indépendants. »

Source : extrait de son discours lors de la conférence internationale des états indépendants d'Afrique, 24 mai 1963

MARÉCHAL IDRISSE DÉBY, Président tchadien

« Dans le métier des armes, il n'existe point de gloire personnelle d'un Chef »

« Plus que dans tout autre métier, dans le métier des armes, il n'existe point de gloire personnelle d'un Chef. Toute victoire est collective et les honneurs liés à une victoire doivent par conséquent naturellement couvrir tous ceux qui ont participé à cette victoire. L'émotion qui m'a étreint et que je ressens encore en cet instant a donc sa source dans cette pensée intime qui m'habite et qui me renvoie aux souvenirs impérissables de mes frères d'armes qui m'ont accompagné dans les différents champs de bataille. »



Source : extrait de son discours lors de son intronisation comme maréchal

QUESTION AU...

Rev. Pasteur Oswald BABOKE



« Parlez-nous un peu du chômage, de la sécurité des Camerounais, de la santé? Le Camerounais a le sentiment que vous n'avez pas respecté le contrat que vous avez passé avec eux lors des élections. Qu'est-ce que vous en dites ? »

Guy Bertrand Zankia
@g_zankia sur Tweeter
1 juin 2020

La Voix Des Décideurs

L'info qu'il vous faut

Hebdomadaire Panafricain d'Investigation, d'Analyses et d'Informations multimédia sur l'actualité Africaine et internationale

Récépissé de déclaration N°37/RDJ/SAAJP

Fondateur-Directeur des Publications - Marcién Essimi - Tel : 00237 693522550

CONSEIL ÉDITORIAL
Dr SAB AKWE M.

Paulin Wandja, Bill Fadil, Ongoung Bella, Willy Zogo, Roger Aboukar, Faustin Ken-

Une publication de
BRANDING AFRICA

CONSEIL JURIDIQUE
Cabinet d'Avocat
Maitre KOUNA

Fack, Emile Otélé, Jean Baptiste Bidima, Joseph Ayangma, Mohamed Hassan, Martin Ngané

COLLABORATION AVEC
LE SERVICE MARKETING
ET COMMERCIAL

RÉDACTEUR EN CHEF
Marcién Essimi

MONTAGE
Marcién Essimi

DISTRIBUTION
CA PRESSE

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Eric Martial Ndjomo E.

IMPRESSION : JV GRAF

CONTACTEZ-NOUS
Tel : +237 693522550

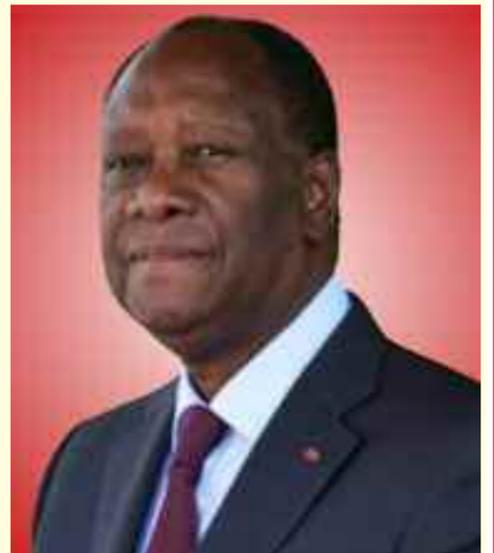
ONT COLLABORÉ
Abdoulaye Mal Bouba,

TIRAGE
5000 exemplaires

COTE D'IVOIRE

Le risque d'un troisième mandat

► Le président ivoirien Alassane Ouattara, qui avait renoncé à se présenter, a finalement annoncé sa candidature, estimant être le seul qui puisse assurer la stabilité du pays.



Des voix se multiplient, s'élevant en guise de protestations au président ivoirien depuis l'annonce, jeudi 6 août 2020, de la candidature d'Alassane Ouattara à un troisième mandat. L'on se souvient que le 5 mars dernier déjà, le président, âgé de 78 ans, avait annoncé qu'il ne se représenterait pas, afin de « transférer le pouvoir à une nouvelle génération ». Emmanuel Macron avait alors « salué cette décision historique d'un homme de parole et d'un homme d'État ». Une annonce qui pose à bien des égards une série d'interrogations, notamment sur les plans constitutionnel et factuel.

A bien y regarder de près, cette candidature semble entrer en contradiction avec la nouvelle Constitution ivoirienne adoptée en 2016 et qui limite le nombre de mandats à deux. Pour l'analyste politique ivoirien, Franck Hermann Ekra, « cette décision n'est pas une surprise et elle va à l'encontre des institutions et de la volonté du peuple ». De l'autre côté, notamment dans les rangs du parti au pouvoir, l'on semble avoir remis tous les compteurs à zéro avec l'entrée en vigueur de cette nouvelle Constitution. Donnant ainsi la possibilité à Alassane Ouattara de pouvoir se représenter.

« Maintenant que M. Macron s'est invité dans le débat politique ivoirien en félicitant M. Ouattara et en distribuant des bonnes notes, j'attends les sanctions, un carton rouge. Il existe une grande communauté française en Côte d'Ivoire, or aujourd'hui nous sommes à quelques mois d'une élection qui sonne les prémices d'une crise pré-électorale; il prend des risques. Le pays va brûler », répond Guillaume Soro, dans une interview accordée au « Journal Du Dimanche » français. L'ex-président de l'Assemblée nationale, ex-chef rebelle et candidat déclaré à l'élection présidentielle d'octobre 2020, âgé de 48 ans, semble jusqu'ici incertain du fait de la condamnation à 20 ans de prison et à la privation de ses droits civiques pour « recel de détournement de deniers publics » et « blanchiment de capitaux ». Un jugement prononcé par le tribunal correctionnel d'Abidjan, qui du moins répondait là au

désiderata d'Alassane Ouattara, l'homme fort du moment à Abidjan en Côte d'Ivoire. L'on a encore en mémoire, le spectre de l'élection de 2010 qui avait vu un affrontement armé de plusieurs mois entre les partisans d'Alassane Ouattara et ceux de Laurent Gbagbo. Certes, le pays peut se targuer d'une croissance économique soutenue, aidée par les institutions financières internationales, mais, les protagonistes de la crise de 2010 sont toujours là. À 86 ans, l'ancien chef d'État ivoirien Henri Konan Bédié se présente pour le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). Tout comme l'ancien premier ministre de Laurent Gbagbo et Pascal Affi N'Guessan.

© Ahmed Abdoul Kader ►
La Voix Des Décideurs



PUBLIEZ VOTRE ARTICLE SPONSORISÉ POUR 40 EURO

- Interview
- Reportage
- Publication articles divers
- Couverture Médiatique
- Publireportage
- Publicité
- Lien sponsorisé
- Partenariat
- Echange de services
- Dénonciation
- Demande d'infos
- Suggestions...

La Voix Des Décideurs

+ 237 680-81-22-42

lavoixdesdecideurs@gmail.com

WWW.LAVOIXDESDECIDEURS.BIZ



RECRUTEMENTS CLANDESTINS À LA FONCTION PUBLIQUE

Et si Joseph Lé opèrerait dans le noir ?



avancé que la norme maximale de 32 ans.

Recrutée à 50 ans

D'aucuns avoisinent ainsi les 50 ans à l'instar de dame Ambassadeur née en 1970. Pis, le cas de sieur Haya M, agent décisionnaire né vers 1962. L'in-

formation n'a pas été démentie jusqu'à ce jour par le ministre Joseph Lé à qui un protocole d'interview avec relance a été servi par les fins limiers de votre journal en date du 06 août 2020.

La source soutient mordicus que ce vaste réseau serait piloté dans l'ombre par Joseph Lé himself : « une liste de près de 300 noms est passée entre nos mains. On était surpris de constater que le ministre a ajouté pour son compte près de 250 noms. Faites donc un peu le calcul seulement avec cette liste. Et tous ceux qui sont dans ce réseau sont prêts à en décou- dre avec ceux qui oseraient le dénoncer ; lui qui affirme pince sans rire, ne rien avoir avec ces accusations jugées calom-

► **Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative est soupçonné d'avoir initié des recrutements secrets pour remplacer les 10.000 fonctionnaires fictifs décelés par le ministère des finances. L'on dénonce un vaste réseau mafieux initié par Joseph Lé pour se faire un gain facile.**

D'après une source des services de renseignements, le ministre de la fonction publique et de la réforme administrative aurait pris sur lui, l'initiative de remplacer par des personnes réelles, les 10.000 fonctionnaires fictifs détectés dans le fichier solde de l'Etat. Seulement, la source fait savoir que ces recrutements se font de bouche à oreilles.

Quelques références et chiffres de la première vague
L'information est partagée par les membres et proches de certaines pontes du pouvoir et familles aisées qui saisiraient leurs amis pour rechercher à leur tour, des potentiels candidats. Les sommes déboursées varient entre 300.000 et 500.000 fcfa. L'homme note comme pour le déplorer, la prise de service dare-dare de ces personnes devenues cadres contractuels.

Des révélations d'une source interne au ministère de la fonction publique et de la réforme administrative (Minfopra), l'on recense 233 au ministère de l'Administration Territoriale ; 144 au Ministère des Affaires Sociales ; 208 au Ministère du Commerce ; 282 au Ministère des Enseignements Secondaires ; 121 au Ministère des Forêts et de la Faune ; 210 au Minfopra...

Une autre source proche de ce dossier laisse entendre que certains de ces contractuels ont un âge beaucoup plus



Ces mises en garde de Joseph Lé sur les recrutements en circulation sur la toile ne sont qu'une farce. C'est dit-on, une façon de camoufler ses gaffes aux yeux du Chef de l'Etat et des populations qu'il entend berner pour des discours flatteurs.

nieuses dans ses démentis et ses multiples mises en garde contre de faux recrutements à la fonction publique en circulation ces derniers temps dans les ré-

Dans l'optique de dissuader et flouer l'opinion, le MINFOPRA dans une note d'information datant du 17 juin 2020 attribuant l'information sur la contractualisation aux "personnes de mauvaise aloi". Par cette note il taxe aussi ladite information de fausse.

seaux sociaux».

Serpent de mer

L'on avait pensé qu'avec l'arrivée de Joseph Lé au ministère de la fonction publique et de la réforme administrative, tous les réseaux d'enrichissement illicite et d'arnaque des usagers au

sein de ce département ministériel devaient recevoir un coup de massue pour ne plus exister. L'on est plutôt surpris des vieilles habitudes à la peau dure. Si les faits dénoncés par nos sources s'avèrent fondés, l'on comprendrait pourquoi le naturel revient toujours au galop quand bien même on le chasse.

Dans le souci d'apurer le fichier solde de l'Etat, le ministère des Finances a engagé une lutte acharnée contre les fonctionnaires fictifs. Près de 10.000 faux agents ont été détectés et mis hors d'état de nuire. Et ce n'est pas Emmanuel Leubou qui nous démentirait du fond de sa cellule à la Prison centrale de Kondengui. Les populations qui viennent à peine de savourer ces victoires du ministre Louis Paul Motaze et du prédécesseur de Joseph Anderson Lé, Michel Ange Angouing qu'elles sont surprises des écarts de comportement de l'enfant terrible de Bagofit.

L'initiative de ces deux figures emblématiques visait à permettre à l'Etat du Cameroun d'économiser près de 30 milliards FCFA par mois. Hélas ! ces recrutements secrets décriés viennent remettre sur la table des débats, ces sempiternels réseaux et cet enrichissement en un laps de temps dont font preuve nos ministres et autres personnalités de la République.

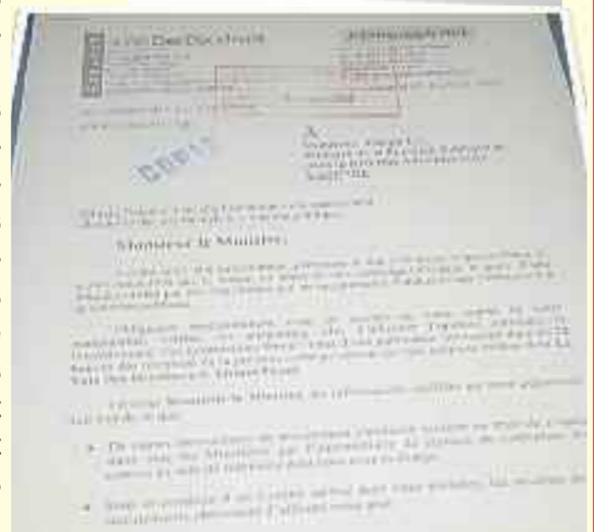
Initier des recrutements secrets pour s'enrichir au grand mépris de la politique d'emploi du Chef de l'Etat, c'est plomber l'émergence du pays à l'horizon 2035. Le Président de la République ne sait plus à qui faire confiance au moment où le problème d'emploi jeune se pose avec acuité.

Tentatives de manipulation de l'opinion de Lé

Submergé par les intrusions à répétition des jeunes au sein du département ministériel dont il a la charge, avec dossiers à

la main, et l'écho des informations ce recrutement clandestin sur internet, Joseph Lé s'est trouvé obligé de pondre un communiqué afin de démentir cette information pourtant connue de tous. Dans l'optique de dissuader et flouer l'opinion, le MINFOPRA dans une note d'information datant du 17 juin 2020 attribuant l'information sur la contractualisation aux "personnes de mauvais aloi". Par cette note il taxe aussi ladite information de fausse.

Ces mises en garde de Joseph Lé sur les recrutements en circulation sur la toile ne sont qu'une farce. C'est, dit-on, une façon de camoufler ses gaffes aux yeux du Chef de l'Etat et des populations qu'il entend berner pour des discours flatteurs. Une de nos sources va plus loin en mettant en relief le caractère tribaliste imbibé de favoritisme dans ces recrutements : « Je vous fais une confiance. Savez-vous que la plupart de ces cadres sont originaires des régions de l'Est et du Sud ? Et c'est une tactique pour ne pas susciter la colère du Chef de l'Etat. Ces gens-là, ce sont des stratèges mes fils ».



La Voix Des Décideurs qui s'efforce maintenir le cap du professionnalisme reste toujours favorable à répercuter la version des faits du Minfopra qui n'a visiblement pas voulu se prononcer en dépit de nos multiples relances instantes sans suite.

Affaire à suivre.

© Bill Fadil ►
La Voix Des Décideurs

CHRONIQUE DE GABRIEL NOAH

Stop au cannibalisme !

Point besoin de sympathie pour dénoncer l'injustice, dans un monde où les crimes abondent. Il s'impose plutôt d'observer avec Albert Einstein que le monde va mal, non à cause de ceux qui commettent des crimes, mais de ceux qui regardent sans rien dire, qui se rendent complices tacites des forfaits dont ils peuvent, à travers la dénonciation, empêcher l'occurrence. On ne peut de ce fait afficher une indifférence coupable face à l'exacerbation des passions en cours, dans la guerre organisée contre une personnalité de haut vol qui, hier seulement encore, était quasiment sacralisée par ces griots, transformés comme par enchantement à la présente heure en ennemis jurés. Aveuglés par une haine absurde, ils s'y emploient manifestement comme sous emprise des substances hallucinogènes. Il est pourtant convenable que la lumière soit toujours faite, afin de rendre sa raison d'être à la justice à laquelle tout citoyen aspire légitimement. Malheureusement, les auteurs des crimes les plus scabreux s'entourent d'une infinité de précautions, parmi lesquelles la pratique du musèlement dissuade tous ceux qui, braqués contre l'injustice, peuvent être tentés de les dénoncer. C'est ce qui se passe actuellement au Cameroun, dans le prolongement du paricide organisé pour la chute de l'unique étoile économique montante du grand-sud.

Le stade actuel du feuilleton que l'on pourrait appeler : affaire Jean Pierre Amougou Belinga contre Obama Ernest s'il y avait lieu, lève un pan du voile opaque qui couvre l'acharnement démentiel, dont l'unique homme d'affaires beti prospère de sa génération est la victime expiatoire. Jamais de mémoire d'homme, on n'a entendu autant de bruits dans une affaire concernant uniquement deux personnes ; un patron trop généreux, abusé, et son employé, un forban matois. Ce qui est d'abord apparu comme l'indignation objectivement exprimée par une opinion neutre dans cette sordide affaire, a rapidement épousé les contours d'une campagne de dénigrement savamment préparée par une nébuleuse aux architectes bilieux, presque paranoïaques et prêts à détruire tout obstacle qui se dresserait en travers de leur trajectoire. Cette galaxie nuageuse et moins soucieuse d'agir à visage découvert maintenant, tirerait les marrons du feu. Elle s'emploie par conséquent à la diffusion des messages de haine, d'intoxication et de désinformation, instrumentalisant tous les médias, officiels comme privés, dans l'unique optique de déconstruire la cible, pendant que le principal acteur, Obama Ernest, prétend côté cour, à une humilité mièvrément exprimée après avoir servi de fusible, en excellent pyromane, et donné prétexte à ses complices pour la suite du massacre.

De la folie imaginaire au faux retrait du passeport

Il apparaît ainsi en toile de fond, qu'une lutte fratricide entre deux camps rivaux beti du Sé-rail s'affronteraient dans la perspective de l'alternance au pouvoir, faisant pousser à certains un zèle tributaire de ce qu'ils prennent pour un statut de privilégiés auprès du chef de l'Etat. Dans cette guerre de positionnement, l'impossibilité de s'affronter à visage découvert inspire la destruction des adversaires par barbouzes interposées, des attaques ciblées contre les intérêts de l'ennemi. C'est un scénario presque classique, semblable à la pratique de la terre brûlée, qui appa-

raît clairement au regard de l'avalanche des coups assénés au promoteur de la chaîne de télévision Vision4, d'une grosse structure bancaire, d'une institution universitaire de haute envergure et d'une myriade d'autres entreprises toutes prospères les unes aussi bien que les autres, qui affichent le dynamisme et l'intelligence de leur promoteur. La déception des nombreux admirateurs d'Amougou Belinga est ainsi autant immense qu'inquiétante, face à la campagne de déconstruction dont il est victime, dans un pays où la norme a cédé la place à l'écart il y a bien des lustres.

Pris entre fatuité et ridicule

Le jeune homme d'affaires ne s'est certainement jamais regardé dans la posture d'un Donald Trump camerounais pour la course au pouvoir politique, encore moins d'un Jésus Christ triomphant. Il s'agit d'un homme ordinaire, doté de sensibilité comme tout être humain, mais aussi d'innombrables et remarquables qualités, parmi lesquelles le dynamisme, le charisme, la haine du mensonge, de la paresse, de l'hypocrisie, de la flemme, de la jalousie et par-dessus tout, de la trahison. Ceux qui le connaissent bien en témoignent abondamment, au-delà de la générosité qu'il répand sur toutes les strates du pays, dont le dernier acte remonte à un passé très récent, quand il offrait la somme de cinquante millions de francs cfa en guise de contribution dans la lutte contre la pandémie du covid-19. Serait-ce à cause de cette sollicitude extrême dans un monde où l'honnêteté est un vilain défaut et la générosité un crime qu'ils ont finalement anticipé le déclenchement des hostilités ? Rien n'est plus surprenant dans ce monde où tous les scrupules se sont évanouis dans les abysses de la haine. Il est toutefois légitime pour tout homme de choisir les vertus qui conviennent conformément aux valeurs morales acquises depuis l'enfance. Chacun en a le droit, sauf Jean Pierre Amougou Belinga qui en serait proscrit, dans un déni d'humanisme sournois, au sein duquel la pratique du musèlement semble plus forte que la vérité des faits et la pertinence des arguments.



« Ceux qui le connaissent bien en témoignent abondamment, au-delà de la générosité qu'il répand sur toutes les strates du pays »

Aussi est-on fondé à se déconcerter devant la férocité qui s'applique à la situation actuelle, celle dans laquelle aucun coup ne lui est épargné. De l'illettrisme à l'interdiction imaginaire de sortir du territoire camerounais, il sera passé par toutes les mailles. Injures, invectives, imprécations, malédictions, démenche sous la forme d'un vœu pieux, menace d'attaques physiques et judiciaires, suspension d'activité par le Conseil National de la Communication aux mains d'un certain clan du Sé-rail, Il aura tout essuyé, sous l'argument larvé qu'il aurait humilié un employé, Obama Ernest, qui s'illustrait pourtant par le racket, l'arrogance, la désinvolture, l'agressivité et les détournements des fonds, ces forfaits qu'il reconnaît lui-même. Il va même par la suite prétendre demander pardon à sa victime trahie. Mais cette sorte de machine carnassière aux ordres et habile à faire la prime à la forfaiture à travers ses sentences subjectives et péremptoires, élude insidieusement cette démarche pour accabler sa cible. C'est à ce stade que se laissent découvrir les nombreux acteurs du cannibalisme à outrance dans lequel les bétis se font harakiri. Il n'est que d'observer l'avalanche des réactions et leurs origines pour s'en persuader.

Malades de leur élite

Peut-on donc ôter à un homme sa capacité de réagir à la provocation ? L'instinct de conservation n'est-il plus dévolu à tout être vivant ? Il est curieux que la vérité assenée par

Jean Pierre Amougou Belinga emballe une partie de l'élite beti, dans un élan de furie aveugle et absurde, qui la ridiculise plus qu'il ne la grandit. Si l'on s'en tient au précepte philosophique qui précise qu'autrui est l'indispensable médiateur entre moi et moi-même, on conviendra que cet homme ainsi que les ressortissants des autres tribus du Cameroun qui qualifient les bétis tel qu'ils le dénoncent, leur rendent plutôt un service inestimable, une invitation à l'indispensable introspection et à la rectification de leur comportement déshumanisant. Pourquoi nous taxe-t-on de fainéantise etc... ? Que faisons-nous, qui poussent les autres à nous qualifier ainsi ? Ce sont-là des questions essentielles dont les réponses ne peuvent que nous permettre de nous améliorer. Mais qu'en faisons-nous ? Nous nous déclarons indignés, pestons, insultons, invectivons et menaçons stupidement d'organiser la guerre civile.

Amougou Belinga est-il le premier Camerounais et même beti à déclarer que nous les beti sommes envieux, cupides, fainéants, méchants, haineux et surtout jaloux ? Pourquoi vouloir garder précieusement ces tares mentales réhébilitaires, qui nous éloignent du bon sens, de la vraie dignité et non celle factice dont nous nous targuons, croyant que d'autres, par opportunisme et certainement moins travailleurs que nous mais solidaires et organisés, viendront s'activer à notre place et que nous récolterons le fruit de leur méthodes sociétales, sous le prétexte de noblesse et d'une dignité illusoire ? Il est clair que, plus que le travail en lui-même, l'organisation sociale et l'humilité affranchissent l'homme de la dépendance vis-à-vis d'autrui. Que faisons-nous, nous qui sommes un peuple épars et extraverti, pour copier le mode de fonctionnement de ceux d'en face qui envahissent nos villes avec des foyers culturels dans lesquels ils passent les mots d'ordre pour nous détruire ? Quand mettrons-nous enfin en branle la fertilité de notre imagination au service de notre communauté ? Nous demeurons léthargiques à cause de cette flemme qui crée plutôt en nous un profond déficit d'imagination.

Et voilà que nous vouons à l'enfer notre unique opérateur économique fiable, pour l'unique motif qu'il est prospère, qu'il a réagi violemment contre la rapine et nous a rappelé qui nous sommes. Ceux qui lui en veulent ont même perdu toute lucidité et ignoré le côté social de ses activités, les multiples emplois, plus de 4000 qu'il offre aux jeunes, les nombreuses familles qu'il fait vivre. Il s'agit dans le temps et dans l'espace, d'effacer cet empêchement de tourner en rond, d'intensifier les égoïsmes, d'avilir les jeunes en les privant du droit à l'autonomie. Dans ce cirque, il n'y a pas mieux qu'un jeune pour servir de passerelle, de même qu'il n'y a aucune peine à le dénicher, Obama Ernest étant tout à côté, qui joue le rôle à la perfection. En réalité, la guerre qui se déroule pour la conquête du pouvoir trouve un excellent théâtre dans le milieu beti pour son autodestruction. Nous nous bouffons tels de vulgaires scorpions, pendant que les acteurs tapis dans l'ombre de ce combat tireront les marrons du feu. Il est temps que s'arrête cette anthropophagie.

© Gabriel Noah ►
La Voix Des Décideurs

HÔTEL DE VILLE DE MONATÉLÉ

L'Elite de la Lekié se mobilise pour la reconstruction

► Les élites et les forces vives de la Lékié sous la conduite du Dr Henri EYEBE AYISSI Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, ont procédé le dimanche 09 août 2020, à l'esplanade de l'Hôtel de ville, à la remise d'une somme de 47.718.000 FCFA destinée à la reconstruction de la mairie de Monatélé.

En présence des militants du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais, Rdpc, les conseillers municipaux de la commune de Monatélé, les autorités traditionnelle et administrative de la ville, les élites et les forces vives du département. Le Ministre Henri Eyebe Ayissi par ailleurs, président du Comité départementale de Mobilisation des élites et forces vives de la Lékié et chef de la délégation permanente départementale du comité central du Rdpc pour la Lékié, a présidé à la cérémonie solennelle de la contribution des élites pour la reconstruction de l'Hôtel de ville de la commune de Monatélé le dimanche 09 août 2020 à l'esplanade de l'Hôtel de ville à Monatélé.

Après l'incendie survenu dans la matinée du dimanche 14 juin 2020 dernier et qui a provoqué de dégâts importants dans l'enceinte du nouvel édifice flambant neuf de la mairie de Monatélé, l'élite de la Lékié, dans son élan de solidarité, a trouvé judicieux de contribuer à sa manière à la collecte des fonds voués à la reconstruction de l'Hôtel de ville de la mère des villes du département.

Cette cérémonie, intervient après la remise d'une dotation initiale de 10 (dix) millions de FCFA, le 23 juin 2020 à main propre au maire Mbassi Bessala Prosper. Ladite dotation est destinée à faire face aux urgences et besoins prioritaires découlant de ce sinistre, en matière de reconstruction ou d'équipement pour la commune.

Après l'arrivée et l'installation des invités, la cérémonie a débuté par la lecture du récépissé de déclaration de manifestation publique tel que prévu par la loi n° 90-55 du 19 décembre 1990 portant régime des réunions et des manifestations publiques. Cette articulation a été suivie par le mot du maire de



Monatélé qui a tenu à souhaiter la bienvenue à tous. Il a par la même occasion remercié la mobilisation de l'élite du département qui a manifesté sa solidarité afin que les populations de Monatélé oublient le mauvais souvenir de l'incendie qui a ravagé le nouvel Hôtel de ville.

Par la suite, la parole a été donnée au Ministre Eyebe Ayissi, pour son allocution de circonstance. Dans son propos porteur d'espoir pour l'exécutif communal et la population de Monatélé, le Ministre indique que « la commune de Monatélé retrouvera son sourire ce jour ». « En ce jour, la Lékié est venue respecter des engagements, à travers la promesse faite par son élite qui a lancé ici une initiative de mobilisation, de toute la Lékié en faveur de la commune de Monatélé qui a été sinistrée dont l'Hôtel de Ville a été sinistré. Nous sommes venus aujourd'hui présenter et remettre solennellement le produit de la collecte qui s'est déroulée pour les travaux de reconstruction de cet Hôtel de Ville qui a été incendié partiellement.

Le Mindcaf a véhiculé trois messages phares à l'endroit de l'assistance afin de parvenir au développement à l'échelle locale et nationale. Il souligne : « le message est un message de solidarité avec la commune de Monatélé de la part de l'ensemble des élites de la Lékié ; le message est un message d'hommage à la solidarité et à l'unité d'action ; le message est celui d'une mobilisation pour une Lékié unie, forte et solidaire pour participer à bâtir ce Cameroun un, fort et prospère auquel nous invite le président de la République Son Excellence Paul BIYA ».

La dernière articulation, motif de la cérémo-

LA LEKIÉ

RESPECTE SES ENGAGEMENTS, À TRAVERS LA PROMESSE FAITE PAR SON ÉLITE QUI A LANCÉ ICI UNE INITIATIVE DE MOBILISATION

nie, était axée sur la communication de la liste des contributeurs à la collecte. Les Caisses d'Épargne Populaire et d'Investissement (CEPI SA) ont reçu dans leurs caisses la contribution des élites et forces vives de la Lékié d'un montant 27.358.000 de FCFA ; les contributions après des cabinets des membres de gouvernement de la Lékié d'un montant 6.690.000 FCFA ; la diaspora de la Lékié a contribué à hauteur de 10.800.000 FCFA et les amis républicains de la Lékié, 3.500.000 FCFA. Ces contributions ont donné une cagnotte de 47.718.000 FCFA dédiée à la reconstruction de l'édifice ravagé.

Dans une foule prise en liesse, la somme a été officiellement remise au maire de Monatélé, Mbassi Bessala Prosper par le Ministre Henri Eyebe Ayissi. L'élite profite de cette occasion pour renouveler sa gratitude, son engagement et son soutien au président de la République S.E Paul Biya. Le Mindcaf, personnalité invitante de la cérémonie, souligne cet engagement en ces termes : « C'est avec fierté que je viens de présider cette cérémonie, dans la mesure où elle nous resitue dans la dynamique mobilisation qui nous a conduits vers la présidentielle de 2018. Vous avez enregistré aussi bien les contributions des élites ternes de la Lékié, de la diaspora hors de Yaoundé de la Lékié et de

la diaspora à l'extérieur. Pour ce montant, qui pour nous est significatif et révélateur d'une volonté positive. D'où, en combinant cela avec les décisions prises par le Chef de l'Etat, la déférente gratitude que nous lui manifestons pour toutes les décisions qu'il prend pour la Lékié, et nous avons renouvelé notre engagement à maintenir ce soutien constant pour lui, pour tirer toujours vers l'avant ce Cameroun ; et la Lékié composante du Cameroun, en tirera le meilleur. Nous sommes mobilisés et nous le demeurerons derrière le président et près à optimiser les retombés de notre soutien à son endroit ».

Par ailleurs, le maire de la commune de Monatélé n'a pas caché sa joie conjugée des remerciements à l'endroit des donateurs en particulier le Ministre Henri Eyebe Ayissi. Il a manifesté ses impressions en ces propos : « C'est un sentiment de joie. Après avoir été victime de cet incident, ce feu qui a consumé entièrement la salle des actes de la mairie de Monatélé alors qu'il fallait juste la regagner, nous a plongé dans un émoi total. Aujourd'hui que nous recevons cet argent des élites de la Lékié sous la conduite du ministre Eyebe Ayissi, nous ne pouvons que y témoigner notre gratitude, notre reconnaissance pour tous les efforts. A lui, à tous ceux qui ont contribué à la collecte de cette somme, nous leurs disons merci infiniment pour ce geste de solidarité ».

© E.N.SA ►
La Voix Des Décideurs



CRISE AUTOUR DE L'ORGANISATION DES OBSÈQUES DE MADAME ETEME OLOA

Dr Henri Eyebe Ayissi réconcilie la famille

Morte en 2016, de suite de longue maladie, la femme de l'ancien Ministre de la Santé ETEME OLOA Athanase a été inhumée, le samedi 08 août 2020 dans le village Essong par Obala, grâce à la médiation S.E Henri EYEBE AYISSI, Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières après quatre années passées à la morgue.

Après une longue bataille entre les membres de la famille, fils et filles de la défunte, les obsèques solennels de Dame veuve ETEME OLOA née BELIGA Joséphine ont été organisés les 07 et 08 Août 2020 à ESSONG par Obala, département de la Lékié. Vendredi 07 août 2020 elle a entamé son dernier voyage avec la levée de corps à 09 h à la morgue de l'Hôpital Central de Yaoundé, suivie par une messe de requiem à la cathédrale notre Dame des Victoires, laquelle était célébrée par Mgr Jean MBARGA archevêque métropolitain de Yaoundé. En présence des élites de la Lékié au rang desquelles Henri EYEBE AYISSI Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, Catherine ABENA ONDOA Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille, Benoît NDONG SOUMHET Ministre chargé de missions à la Présidence de la Répu-



blique, membres de la familles, amis et connaissances ; le prélat a envoyé un message fort à la famille éprouvée. Pour Mgr Jean MBARGA : « *il ne faut pas être abattu comme des hommes qui n'ont pas d'espérance. Car, si nous vivons, nous vivons pour le seigneur et si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur* ».

Après la messe, arrêt au domicile de la défunte à Essos (Hôtel du Plateau). A 16h départ pour le village ESSONG suivi de l'installation de la dépouille au domicile familial. Une messe a été organisée à 20 heures suivie d'une veillée jusqu'à l'aube.

Le lendemain, le ton a été donné à 09 heures précises par le début des cérémonies traditionnelles. Ceci s'est manifesté à travers le « nsili awou » des chefs des communautés voisines. A 12h les offices religieux co-célébrés par deux fils du département à savoir Mgr Adalbert NDZANA évêque de Mbalmayo et Mgr Dieudonné Espoir ATANGANA évêque de Nkongsamba. En présence du Sous-préfet d'Obala, du maire de la commune d'Obala, du MINDCAF, l'élite du département, l'autorité traditionnelle, famille, les populations du village d'Essong et des environs.

M a d a m e veuve ETEME OLOA née BELIGA Joséphine est née en 1932 et est morte en 2016 à l'âge de 84 ans des suites d'une longue maladie à l'Hôpital Central de Yaoundé.

l'un des médiateurs et conciliateurs de cette « situation inédite ».

Pour SM Guy TSALA NDZOMO chef supérieur de premier degré par ailleurs représentant du président de la Commission de Mobilisation des élites et forces vives de la Lékié en la personne du Mindcaf : « *La Lékié s'est mobilisée pour rendre à la défunte, les honneurs qui lui sont dus, les honneurs qu'elle mérite, au regard du travail abattu par son mari, au regard de la vie qu'elle a menée aux côtes de cet homme. Je tiens à remercier monsieur le Ministre EYEBE qui n'a ménagé aucun effort* ».

L'implication du Mindcaf pour l'apaisement de la famille a eu pour conséquence immédiate l'organisation des obsèques et l'inhumation de Madame veuve ETEME OLOA, montre à suffisance l'humanisme et la bonté de ce travailleur inattaquable au service à la fois de la république et des siens.

Les enfants ont présenté des excuses à tout le village et l'assistance à cause de la situation inédite et problématique des obsèques de leur maman. La fille aînée remercie les efforts consentis par le Mindcaf : « Je voudrais dire merci à son excellence le Ministre EYEBE AYISSI qui n'a ménagé aucun effort pour que cette situation soit décantée. Merci infiniment ». A travers leurs témoignages, ils se sont engagés à rester soudés, un et indivisible.

Après l'oraison funèbre prononcée par le benjamin de la famille, « Maman Joséphine » telle appelée par ses proches, a été inhumée à 16 heures précises dans le caveau familial auprès de son époux.

© Eric Martial Ndjomo E. ►
La Voix Des Décideurs



LIVRE

Diagnostic du système de santé camerounais

Albert ZE, Docteur Phd en Économie de la santé a procédé le 5 août 2020 à Yaoundé, à la cérémonie de dédicace de son nouvel ouvrage intitulé : « Stratégie de mise à niveau du Système de Santé camerounais. Révision des configurations institutionnelles ». Devant un parterre d'invités parmi lesquels, les hommes de science et de médias ; les représentants de l'Administration avec en pole position le Minsanté et les étudiants en médecine. Il a présenté dans un exposé, les limites du système de santé camerounais inscrit dans ce document d'environ 300 pages.



les répertoire afin de les rappeler pour ne pas dire les porter à la connaissance des pouvoirs publics compétents en la matière.

Dans cet ouvrage dont il vient de procéder à la dédicace, plusieurs freins à l'émergence du système sanitaire camerounais ont été relevés. Parmi ceux-ci, trois (03) aspects ont retenu notre attention.

Le jeune Chercheur souligne comme premier inconvénients, la catégorisation de ce système de santé. A ce propos, il mentionne dans son livre que l'inadéquation entre la

structure et la catégorie de ce système de santé ne peut pas permettre une réponse efficace face aux problèmes de la santé que vit le pays.

Selon l'auteur, le système de santé camerounais est classé à la catégorie 7, contrairement à celui français de la même structure pourtant classé à la catégorie 3. Or, le système de santé camerounais, calqué sur le modèle français fonctionne dans une structure mixte. Il intègre donc à la fois une gestion centralisée et décentralisée.

Pourtant, le problème de cette structure est qu'elle permet trop d'activités qui nécessitent malheureusement beaucoup de ressources financières que le pays ne dispose pas.

Le Docteur Phd en Économie de la santé souligne aussi, dans son ouvrage, l'inadéquation entre l'offre et la demande de santé au Cameroun. Il démontre que l'offre de santé du pays est insuffisante pour répondre efficacement à la sollicitation. Ainsi, hors mis le fait que l'offre soit inférieure à la demande, il relève aussi la mauvaise répartition de l'offre de

santé existant dans le pays. On retrouve pélemêle des localités qui ont un Centre de Santé Intégré après chaque 5 km, d'autres qui n'en ont qu'un seul par arrondissement ou celles qui n'en ont pas du tout. Une situation que le pays doit corriger pour avoir un meilleur système de santé.

L'autre aspect qui a suscité notre attention dans l'objet de recherche de Dr. Albert ZE, est le caractère inadéquat des politiques de santé du Cameroun. L'auteur a mentionné fort bien le fait que les politiques de santé pratiquées par la plus part des pays Africains sont issues de la colonisation. Par conséquent, elles sont inadéquates aux réalités socio-économiques et environnementales du pays.

Ce riche ouvrage par son contenu et par la rigueur de ses analyses, peut apporter une amélioration dans le système de santé du Cameroun.

© La Voix Des Décideurs
► Martin Ngane

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

Pourquoi le décret présidentiel divise l'Est ?

Depuis la promulgation du décret du chef de l'Etat rendu public le 10 août 2020, portant nomination de l'ex-ministre de la Fonction publique Angouing Michel Ange, magistrat hors hiérarchie premier groupe, au poste de conseiller technique, l'opinion tout comme la région, semble divisée sur cet acte qui apparaît plus comme une humiliation pour toute une région.

Son attitude de réservé et taciturne lui donnera le bon Dieu sans confession. Un visage d'ange qui cache soigneusement, son côté intransigeant, hardi, rigoureux et voire pondéré. Ange Michel Angouing fait certainement partie de ces figures publiques dans le paysage médiatique camerounais que l'on ne présente plus. La seule évocation de son nom, rappelle à bien d'égard un certain 17 novembre 2017 où des résultats du concours de l'Enam, s'étaient vus purement et simplement annulés pour vice de forme, par le ministre. Une affaire qui avait fait grand bruit dans le pays, puisque Brenda Biya et son frère Junior, deux jeunes camerounais bien que fils du président, y concouraient.

Les commentaires allaient bon train, et chacun est allé à sa guise. Sauf que rendu 3 années après cette scabreuse affaire, qui avait vu sortir du gouvernement un haut commis de l'Etat encore en activité en martyr, le temps semble être en train d'écrire sa part d'histoire. Son retour aux affaires, par l'entremise d'un décret présidentiel au poste de conseiller Technique du Ministre de la Justice, rendu public le 10 août 2020, pose en lui-même toute une série d'interrogations.

Qui est Ange Michel Angouing ?

Ange Michel Angouing est un homme pondéré, de taille moyenne, muni d'un sourire qui ne quitte presque jamais son visage. Originaire de la région de l'Est Cameroun, il est né le 9 février 1959 à Abong-Mbang, dans le département du Haut-Nyong, plus précisément dans le district de Doumaintang. Il fait ses études dans le chef-lieu de la région de l'Est, où il obtient son baccalauréat littéraire A4 série espagnole en 1978, au lycée de Bertoua. Il s'exile ensuite dans la capitale du Cameroun Yaoundé pour continuer ses études universitaires. Il obtient une licence en droit privé francophone à l'Université de Yaoundé. Il est admis au sein de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), où il va poursuivre ses études, et obtenir le diplôme de magistrat en 1983. Il entame alors une riche et longue carrière dans le corps de la magistrature où il va occuper d'importantes responsabilités au sein de plusieurs juridic-



tions. Il se fera vite remarquer par sa rigueur entre 2011 et 2018 occupera les fonctions de ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative dans le gouvernement Philémon Yang. Il devient ainsi le ministre qui détient le record de longévité à ce poste.

Un acte administratif à géométrie variable

« On a la nette impression que notre région fait l'objet d'un complot au plus haut niveau. L'Est est spoliée de ses ressources animales, forestières et minières depuis plusieurs décennies au profit du développement du pays. Cependant le contraste du développement de cette région est frappant, tout comme l'accès à certaines hautes fonctions au sein de l'appareil étatique par ses fils reste questionnable », confie ce jeune agriculteur rencontré à Nguélémdouka. « La nomination, de Ange Michel Angouing au poste de Conseiller Technique au Ministère de la Justice est une « insulte à notre intelligence ». Jamais on n'a vu cela se faire dans ce pays. Un ministre, redevenir Conseiller Technique, ce n'est qu'avec un fils de l'Est, pourtant brillant qu'on voit expérimenter ce type de management ? », souligne cet ingénieur de génie civil, originaire de la région de l'Est, rencontré.

A priori l'acte administratif par lequel le Chef de l'Etat, l'autorité compétente, a désigné l'ex-ministre de la fonction publique au poste de conseiller technique, n'a pas que fait des heureux. Bien que joint par téléphone, nous

n'avons pas pu avoir le concerné. C'est donc via la magie des réseaux sociaux que nous avons pu capter ce message du nouvel appelé. « *Merci sincèrement pour les félicitations à moi adressées à la suite de ma nomination au poste de conseiller technique au ministère de la Justice par son excellence Monsieur le Président de la République, Président du conseil supérieur de la magistrature. Rassurez-vous mes chers frères et sœurs, mes chers amis et autres connaissances je ferai mon devoir tout mon devoir et rien que mon devoir. Le seigneur est au contrôle.* »

Le déplacement disciplinaire déguisé

En principe, tout fonctionnaire appelé à « d'autres fonctions » dans le cadre d'un mouvement des agents publics doit effectivement obtenir de l'Administration un autre poste de travail au moins équivalent à son grade. En clair, l'acte de nomination d'un agent public doit tenir compte de son précédent poste.

Il existe cependant une pratique courante qui devient récurrente dans l'Administration publique camerounaise, lors de nominations à des postes de responsabilité. Elle consiste à « écarter » un agent public de ses précédentes fonctions, en « l'appelant à d'autres fonctions » qui ne lui sont finalement pas attribuées. C'est le cas du magistrat hors hiérarchie premier groupe Ange Michel Angouing.

Sorti du gouvernement, alors qu'encre en âge de service, il a dû passer deux années au « garage ». Et c'est au poste de Conseiller Technique au ministère de la justice qu'il va rebondir. L'agent se trouve ipso facto destitué de sa fonction sans que l'administration puisse motiver une telle décision. Cette procédure insidieuse d'écartement des fonctions se rapproche d'un relèvement des fonctions et pourrait être assimilé à une suspension de fonctions, préalable à une sanc-

tion disciplinaire. Dans tous les cas, la mutation, d'office, pour qu'elle demeure légale en réalité, ne doit pas déclasser l'agent.

L'administration doit l'affecter sur un emploi conforme à son cadre d'emploi, même si par ailleurs la mesure s'avère être pour l'agent une diminution de ses responsabilités ou une perte financière, en avantages, en nature, ou encore une modification de ses conditions de travail. Il est constamment rappelé en droit de la fonction publique que la mobilité initiée par l'administration ne doit pas être une sanction disciplinaire déguisée, puisque l'agent ne bénéficie pas en cas de mutation d'office, des mêmes garanties procédurales par rapport à la procédure disciplinaire.

En cas de sanction déguisée qui se caractérise par l'intention répressive de l'administration, c'est l'annulation assurée de la mobilité imposée qui se présente. La mutation d'office ne doit poursuivre un autre but que le bon fonctionnement du service, sans quoi la décision de mutation s'expose à être annulée pour détournement de pouvoir.

En principe, la nouvelle affectation du fonctionnaire ne doit s'effectuer que sur un poste vacant ou créé par l'administration. Ce qui oblige cette dernière au respect des formalités y afférentes, sinon, en cas de contentieux, l'administration doit justifier la décision prise. Ce d'autant plus que ce déplacement d'office produit des effets sur la position des « agents publics mis en réserve de fonctions ».

Les récents mouvements à la fois au Conseil Supérieur de la Magistrature tout comme dans cet important corps de la nation, n'ont pas pu rétablir les équilibres. Encore moins les injustices et frustrations que vivent les valeureuses populations de la région de l'Est. Car, après avoir perdu son prestigieux fauteuil au sein du Conseil Supérieur de la Magistrature, cette région avait la légitimité de tout au moins espérer, tenir les rênes d'une juridiction d'exception, dans cet exercice qu'il convient délicatement d'appeler équilibre régionale, mieux encore « partage de richesses et de pouvoirs ».

© Afrique54.net

LISEZ ET FAITES LIRE

Afrique54.net

L'info de proximité pour le monde

Bureau Afrique : +237 696 64 16 86

SUR WWW.AFRIQUE54.NET

E-mail : afrique54news@gmail.com

GESTION DU DOSSIER SUR LE MASSIF FORESTIER D'EBO

Le Gouvernement Nguté présente ses limites

Le 11 août 2020, un communiqué du Secrétaire Général des Services du Premier Ministre annonce le retrait du décret de classement d'un acte du Chef du Gouvernement signé le 14 juillet. Ce texte classait une portion de plus de 68 000 ha de forêt. Ce même communiqué indique la suspension d'un autre de 65 000ha encore en gestation. Quelle cacophonie gouvernementale ? Que s'est-il passé pour qu'on en arrive là ?

Le jeu trouble de l'UE et Greenpeace. De sources dignes de foi, aux lendemains du décret du Premier Ministre, l'Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne à Yaoundé menace et le fait savoir à travers une lettre au Ministre camerounais de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. Cette correspondance sème la panique dans le sérail par le fait qu'elle est relayée au niveau international par les ONG. Le Ministre Alamine Ousmane Mey est pris de panique. En tant qu'un interlocuteur de l'Etat en matière de coopération économique, il sonne le tocsin et suggère au Chef du Gouvernement de suspendre le processus de classement même au risque de déroger au principe de respect de la

hiérarchie.

Bien avant ce scénario, le Ministre camerounais des Forêts et de la Faune, Jules Doret NDONGO, tente de limiter les dégâts au cours d'une conférence de presse partiellement diffusée dans les médias, sauf dans la presse publique pourtant fortement représentée ce jour. Le Gouvernement semble en lambeaux dans cette affaire que ne lâchent pas l'ensemble des ONG nationales financées par ses mêmes partenaires et même Greenpeace.

Prise de conscience tardive

Malgré une tournée explicative du député du NKAM, l'Honorable Samuel MOTH, qui sent revenir sur la table l'hypothèse de création d'un parc national à EBO rejetée depuis 2006, rien n'y est fait. La prise de conscience tardive des populations sur les restrictions d'une aire protégée et la difficulté de faire homologuer des grands projets d'infrastructures alternatifs dans le cadre d'un parc national demeurent un écueil. Les interlocuteurs en face du gouvernement ont encore l'oreille dure. Le rétropédalage de certains est donc tardif. Même le soutien de l'homme politique Serge Espoir MATOMBA, élite du coin, au départ pourfendeur du classement, semblait déjà acquis.

Une fois encore les pressions emportent sur les arguments économiques défendus par certains acteurs au sein du Gouvernement qui ne sort pas grandi de cet épisode.

Etouffer l'agriculture industrielle

Le message des partenaires du Cameroun est ainsi clair. Ils ne sont plus disposés à accepter l'exploitation forestière ni dans le cadre de la gestion durable comme pour le cas d'une Unité Fo-

restière d'Aménagement, ni même pour la pratique d'une agriculture industrielle. Pour le dernier cas, les menaces incessantes sur Sud Hévéa dans les confins de la réserve du Dja ou du projet de développement de la palmeraie dans l'Océan sont des exemples de cet état d'esprit.

D'ailleurs au cours du Congrès Mondial sur les Forêts tenu à Durban en Afrique du Sud en 2015, ils avaient clairement affichés cette intention. Le Cameroun doit désormais envisager de faire autre chose dans ces périmètres interdits d'activités humaines.

Le manque de vision globale de l'Etat du Cameroun décrié

Au-delà des arguments vertueux sur l'environnement avancés çà et là, c'est le manque de vision globale de l'Etat du Cameroun qui se révèle ici. Le pays ne sort pas grandi dans le processus de classement manqué du massif forestier d'EBO. La stratégie d'embuscade des uns au sein d'un même appareil donne en effet des signes pathétiques d'affaiblissement. L'Union Européenne a vaincu l'Etat du Cameroun. Qui peut imaginer le Brésil dans la même situation faire un tel rétropédalage ? Les jours qui viennent annoncent des jeux de massacres encore plus vifs.

Comment peut-on nous faire croire que ce dossier est parti du Ministère des Forêts avec tous les visas en passant par la Primature et la Présidence de la République sans analyse en profondeur ? Les partenaires du Cameroun qui ne sont pas des enfants de cœur savent désormais



qu'avec une équipe gouvernementale affaiblie et coupée de la réalité, c'est le moment de faire passer ce qu'ils veulent.

Que le Cameroun se ressaisisse

Il faudrait pourtant que le Cameroun se ressaisisse en prenant conscience des enjeux avec une politique cohérente d'affectation des terres, pour un tel dossier non abouti depuis une dizaine d'années. Car, ce qui vient de se passer avec le massif forestier d'EBO ne donne pas envie de rire. La question des terres est devenue un enjeu crucial dans notre pays. Elle doit mobiliser en urgence l'ensemble de l'équipe gouvernementale voire la société civile pour éviter que ne naissent de nombreux conflits. Il n'est pas exclu que ce qui n'a pas abouti à cause des bruits sur le massif forestier d'EBO se reproduise sans bruit si demain il y est découvert des indices de présence des minerais dans la même localité.

© Eric Martial Ndjomo E. ►
La Voix Des Décideurs

DECOUVERTE

NDICAM

GUEST HOUSE

RESIDENCE NDICAM

Chambres modernes climatisées
Équipées de TV plasma 32"

A partir de 15 000 F cFa

Un buffet offert gratuitement
aux clients chaque dimanche

Situé au cœur de Douala
Derrière Buca Voyages
Tel: +237 233 427 909
+237 678 103 817



Hébergement
Studios meublés
Appartements meublés
Snack - Bar
Buffet gratuit aux clients
Parking sécurisé



CAMEROUN

Trois nouveaux loaders acquis par les ADC pour sa modernisation



Dans la poursuite de son processus de modernisation et dans l'optique de s'arrimer au niveau de développement des aéroports des pays industrialisés, les ADC ont réceptionné trois nouveaux loaders le vendredi 14 août 2020 à l'aéroport international de Douala.

En effet, les agents piste et autres techniciens de ADC S.A. n'ont plus à envier leurs collègues des autres aéroports internationaux du monde grâce au matériel acquis. Ils ont par la même occasion bénéficié

du renforcement des capacités afin d'avoir la maîtrise et faire bon usage de ce matériel qui vient enrichir le parc logistique des Aéroports du Cameroun.

Ces loaders de 14 tonnes et de 7 tonnes sont destinés aux aéroports internationaux de Yaoundé-Nsimalen et de Douala. Ils sont parmi les plus performants et les plus convoités par les grands aéroports au monde. Les compagnies aériennes qui desservent le Cameroun n'en seront que davantage satisfaits.

Dotés d'une double plateforme, ils sont conçus pour charger et décharger des conteneurs et palettes pesant jusqu'à 14000 Kg pour le LAM 14 tonnes et traitent tous types d'avions.

Ils sont par ailleurs équipés des technologies Safety Approach System qui permettent d'approcher l'aéronef en toute sécurité pour l'opérateur et pour le matériel.

Service après-vente

Le personnel de ADC S.A. dévoué à leur utilisation a été formé à Douala au montage, à l'affutage, à la maîtrise des schémas électriques et hydrauliques avec réglages des pressions et identification des différents composants, à l'utilisation et au dépannage général en cas de soucis. Toutes les pièces de rechange ont aussi été acquises.

© Marcién Essimi ►
La Voix Des Décideurs



LAURÉAT DE LA MORALE PUBLIQUE

Auguste Essomba Asse à l'honneur

Auguste Essomba Asse, lauréat du grand prix de l'Excellence patriotique et de l'incarnation de la morale publique, a récemment reçu son prix au lieu siège du parti Rdpc, dont il pilote au plan national le pool des jeunes.

Cette distinction est décernée chaque année à des personnes physiques et morales dont les œuvres dans leurs secteurs d'activité respectifs, par leur qualité et impact, constituent des modèles de contribution au développement du pays. Ce mérite est également reconnu à celles qui œuvrent à la construction d'un Etat démocratique et de paix.

« Monsieur le président du conseil d'administration de l'hôpital général de Yaoundé, vous êtes un rassembleur qui a toujours prôné le vivre ensemble. Auguste Essomba Asse, votre sens élevé de l'intérêt général et votre esprit patrio-



tique, n'ont jamais été pris à défaut aussi bien par une presse fouguese que par les juridictions de notre pays », a déclaré le coordonnateur du comité de remise de prix, Jean Pierre Sabate, dans son mot introductif. Autant d'arguments qui ont milité en faveur du président en exercice de l'organisation des jeunes du rassemblement du peuple ca-

merounais.

« Le prix procure toujours de la joie, du plaisir et le sentiment que ses efforts sont reconnus. Celui que je reçois aujourd'hui, je dois l'avouer est une très grande surprise. Nous travaillons tête baissée, et nous ne pouvons pas nous voir travailler, c'est à vous de nous dire, puisque n'étant pas à la fenêtre.

Lorsqu'arrive une distinction comme celle-ci, nous ne pouvons que nous en réjouir, nous dire que nos efforts sont reconnus, et faudrait redoubler d'ardeur », a fait savoir l'heureux récipiendaire du jour.

Rappelons que le lauréat de cette année 2020, n'est pas à sa première distinction. Déjà après la victoire du candidat Paul Biya à l'élection présidentielle du 07 octobre 2018, l'Agence Camerounaise de Communication l'avait honoré pour son action envers la jeunesse.

Le 13 Août 2020 au siège du comité central du RDPC à Yaoundé, c'est au tour de l'Association de la Presse pour la Promotion et le Développement, de reconnaître les valeurs patriotiques d'Auguste Essomba Asse, président du bureau national de l'OJRDPC et par ailleurs Président du Conseil d'Administration de l'hôpital général de Yaoundé.

© Josiane Ekomo ►
La Voix Des Décideurs

Développement du numérique au Cameroun

Le gouvernement salue la contribution du géant mondial Huawei

Au cours d'une visioconférence organisée le jeudi 06 août 2020, les partenaires du secteur numériques du continent et les Etats se sont concertés afin de mettre le numérique au service de la croissance et le progrès de l'Afrique. Minette Libom Li Likeng, Ministre camerounais des Postes et Télécommunications a présenté l'état des lieux de la situation numérique de son pays tout en saluant la contribution du géant chinois Huawei.

Pendant plus d'une heure et demie, les participants se sont entretenus autour du thème « Transformation digital des Etats : le numérique catalyseur de la croissance et le progrès en Afrique », le Cameroun était représenté par son Ministre des Postes et Télécommunications Minette Libom Li Likeng. Elle a de prime abord présenté l'environnement camerounais dans le domaine du numérique tout en indiquant les avancées réalisées ces dernières années, en occurrence sur plan infrastructurel ce malgré les écueils.

Au Cameroun, outre la Loi sur la cybercriminalité, 20 000 km de fibre optique ont été posés à travers le pays, avec des boucles urbaines dans les 58 départements. A cela il faut ajouter l'installation de quatre câbles sous-marins pour faciliter l'accès à internet. Des réalisations qui ont droit de citer grâce à un partenariat fructueux entre l'Etat du Cameroun et le géant mondial des télécommunications Huawei, sou-



lignee Madame le Ministre.

Elle a également évoqué le Plan stratégique de développement numérique du Cameroun, véritable boussole de l'action gouvernementale dans ce domaine. De même, la baisse des tarifs de communications internet d'environ 50%

entre 2018 et 2019, l'accompagnement des start-ups à travers divers projets, l'existence des Data Center sont autant de réalisations entreprises par le Cameroun.

Tout comme la réduction des factures numériques, le pays a procédé à de vastes campagnes de formation des jeunes. Le partenariat avec Huawei à travers les projets Huawei ITC Academy et Seeds for the future ont été appréciés par le MINPOSTEL. D'autres actions ont été menées pour marche du Cameroun vers sa transition numériques.

Malgré ces efforts, il est à souligner que la culture du numérique a encore du chemin à faire au Cameroun. En effet, « il subsiste encore la crainte de lancer non seulement par la peur du nouveau, mais aussi du fait de la cybercriminalité qui est assez présente dans ce secteur. Ce jour, seuls 17,8% des ménages au Cameroun utilisent internet, bien en deçà de la moyenne africaine et mondiale », déclare le Minpostel.

En perspective, on parle développement de cités numériques avec un accent sur la recherche-développement et le renforcement de la coopération. Par la même occasion, le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique de la République du Congo, Léon Juste Imbombo a annoncé le lancement des travaux d'interconnexion entre le Cameroun et le Congo. C'est dans cet ordre d'idées le Minpostel déclare : « avec le digital, l'Afrique peut se transformer rapidement ».

Pour un accompagnement optimal des initiatives dans le secteur du numérique, Loise Talmalga, le vice-président de Huawei pour l'Afrique subsaharienne, précise que : « la digitalisation n'est pas uniquement une question d'infrastructures, mais aussi de capacitation, de formation de la jeunesse et de la culture ».

© Josiane Ekomo. ►
La Voix Des Décideurs

Edmond Félix ETOUNDI De la finesse des choix à Finexs

A la faveur de l'incident survenu à l'agence Finexs basée à Douala, son nom et son image sont désormais clairement accolées à cette entreprise bâtie au gré de ses choix et projections.

Jusqu'à-là inconnu du public et de la plupart des usagers de l'entreprise de transport inter urbain Finexs Voyage, Edmond Félix Etoundi a toujours fait de la discrétion son leitmotiv de vie et de gestion efficace de ses affaires. Le malheureux incident le décès tragique, par coup de massue, d'un gendarme, puis de son collègue à l'hôpital : ndlr survenu au sein de son entreprise, à l'agence de Douala, le mercredi 22 juillet 2020, est venu braquer les projecteurs sur l'homme. Une triste actualité ayant occasionné un mauvais coup de publicité à Finexs, mais qui, « l'occasion faisant le larron », comme le signifie la maxime, nous donne l'occasion de découvrir ce créateur de richesse, qui s'est démarqué dans le transport inter urbain.

Né à Metet, dans l'actuel Département du Nyong et So'o, Région du Centre, en 1967, Edmond Félix Etoundi, jusqu'à sa sortie de l'université en 1990, est encore un jeune camerounais des plus ordinaires, comme on en rencontre à cette époque. Seulement, 1990, année pendant laquelle souffle, très fort, le « vent de l'est » qui va provoquer, avec la chute du mur de Berlin, les différentes réformes qui au plan mondial vont impacter les sociétés actuelles, est aussi une année charnière sur le plan sociopolitique au Cameroun. Il faut être ingénieux pour s'assurer sa pitance et ne pas trahir l'espoir de toute une famille pour laquelle, être étudiant est quasi synonyme d'être un « grand ». Nanti d'un BTS en gestion d'entreprises, dans un tel contexte qui cache à peine la flambée de déflation dans la fonction publique, et autres mouvements d'humeur en gestation dans divers secteurs socioprofessionnels, le jeune diplômé nourrit donc l'espoir de créer son entreprise. Mais il faut faire preuve de prudence pour ne pas décevoir les parents, en bravant divers concours administratifs présentés parallèlement. Edmond Félix Etoundi se met au transport clandestin. Le « clando » du reste aussi appelé « opep », du fait des villes mortes qui prennent corps et s'imposent dans la Région du Littoral, Douala en particulier, connaît des coûts du transport qui flambent. Le trajet Douala-Edéa qui coûte à ce jour 1000 francs cfa, se paye à cette période à 4000 francs. Au même moment, dans la capitale économique, partir de Bonamoussadi pour Bonanjo, nécessite alors 1000 francs cfa, un trajet qui se négocie actuellement à 500 francs cfa. Plus qu'un heurt, le président directeur général de Finexs qui vit cette réalité sociale, établit le constat selon lequel le transport clandestin est une niche d'opportunités qui est sous exploitée et qu'il faudra saisir le moment idoine. Ce qui apparaît d'autant plus logique qu'au fur et à mesure de l'augmentation



de la population et de l'accroissement des mouvements des personnes et des biens, la demande se fait de plus en plus forte. La période, de la première moitié de la décennie 1990, va être enrichissante et profitable à cette âme martiale qui ne sourcille et ne recule guère devant les écueils qui se présentent à ses yeux comme des mirages à effacer pour atteindre ses objectifs qui se résume en : prospérer.

Emergence

Pourtant, la prospérité semble poindre dans un tout autre domaine d'activité, les armes. C'est alors qu'en 1996, Edmond Félix Etoundi est admis au concours d'entrée à l'Ecole militaire interarmes (EMIA). L'école est hautement sélective et est une garantie certaine pour un avenir des plus reluisants pour ses promus.

Dans le même temps, au cours de cette même année, un poste de comptable lui est offert au sein de la Société pétrolière Mobil oil. Le choix est vite opéré. Le natif de Metet opte pour le rapprochement d'avec ses aspirations entre-

preneuriales en intégrant la Mobil oil, et tourne le dos à la tenue militaire plus restrictive. Le travail de comptable donne, ainsi l'occasion, à Edmond Félix Etoundi, de mieux s'investir à faire tourner, sur l'axe Douala-Edéa, les deux véhicules déjà en sa disposition. Au cours de l'année 1998, le comptable est affecté à Garoua, dans la Région du Nord, tandis que son parc s'est accru d'une troisième voiture dédiée au transport entre Douala et Edéa.

Depuis son lieu d'affectation à la Mobil oil de Garoua, Edmond Félix Etoundi songe davantage aller plus haut et plus loin. Les économies faites des retombées du transport clandestin doivent être mis à meilleur profit. La localité de Metet est à quelques encablures de la ville de Sangmelima, où règne un opérateur économique prospère dans le secteur du transport inter urbain, le célèbre Essam, patron de la compagnie de transport Bucavoyages. Le comptable rentre en contact avec le patron de BucaVoyages, lui présente sa perspective. Convaincu de l'élan positif et le dynamisme qui se dégagent d'Edmond Félix Etoundi, le PDG de Bucavoyages décide de le prendre sous son aisselle. Il délivre une caution de 10 millions de FCFA à Cami Toyota afin que celui qui alors est devenu son fils adoptif puisse acquérir un autobus, avec pour engagement d'éponger le reste, soit 28 millions de francs cfa, en plusieurs mensualités. Neuf mois durant, toutes les recettes de cet autobus qui fait désormais partie de la flotte de Bucavoyages, sont reversées à Cami Toyota. La dette époncée, l'ambition courageusement et finement plus poussée, Edmond Félix Etoundi acquiert, illico presto, un second autobus, par le même mécanisme en 1999. Au bout de dix mois la note est totalement réglée.

Au tournant, la finesse

En 2002, la carrière professionnelle d'Edmond Félix Etoundi connaît un nouveau tournant. Revenu par affectation à Yaoundé, le comptable a gravi des marches au sein de la Mobil oil. C'est désormais en qualité de Délégué régional pour le Centre et le Sud qu'il répond. Une situation favorable qui le rapproche de ses deux autobus. Va naître la nouvelle ambition d'émancipation qui connaît l'adoubement du « père ». Les deux autobus sont ainsi ôtés de la flotte de Bucavoyages pour servir de tremplin à la création de la Société Finexs voyages.

L'année 2006 est le passage à une autre phase, sur les plans professionnel et entrepreneurial. Tandis que l'on as-

siste à l'évolution probante de la société Finexs, par le déploiement, non plus de deux, mais quatre autobus, Edmond Félix Etoundi démissionne de la Mobil oil pour se consacrer intégralement à sa société de transport inter urbain. L'acquisition d'un bail emphytéotique sur un espace d'un hectare à Yaoundé au quartier Mvan, auprès de la Mission d'aménagement et de gestion des zones industrielles, Magzi, va servir à la construction d'une agence moderne. Le local sert de siège à la société Finexs. Dans la ville de Douala, au lieu-dit 'Douche municipale', un investissement de grande ampleur est réalisé sur une surface de 2000 m², permettant aux clients de s'acquitter des modalités de voyage, dans des conditions plus modernes et confortables.

Des sources concordantes révèlent un investissement colossal d'une bagatelle de 4 milliards de FCFA. Des fonds qui ont permis à ce patron que l'on dit peu bavard, de donner plus de prestance à sa structure, afin de garantir le « must des must » en matière d'offre de transport sur le corridor Douala-Yaoundé ou dans le sens contraire. La flotte est par conséquent renouvelée. Il est également précisé qu'un système de contrôle à distance des bus par GPS est mis en place, tout comme le tracking pour lutter contre les surcharges.

La flotte de Finexs voyages totalise 70 autobus. Des véhicules qui, dans les agences de Douala et Yaoundé, assurent les navettes dans ces espaces dont les clients apprécient le confort des cadres jugés de spacieux.

Le hic

L'œuvre érigée, depuis 17 ans, par Edmond Félix Etoundi, surfe sur une vague des mauvais jours, depuis les tristes événements du 22 juillet dernier, dans son agence de Douala. Le lynchage d'un gendarme et le décès de son collègue, dans une formation hospitalière, des heures plus tard, vient mettre en lumière des manquements et déficits dans la qualité de la formation des personnels en service dans nos agences de transport en commun. Nul doute que ces anicroches quelques fois soulevées par les usagers de Finexs ont trouvé échos favorables auprès du top management qui s'attellent à y mettre un terme. Les excuses et regrets présentés par Edmond Félix Etoundi témoignent à suffire, de la prise de conscience des faits. Vivement que le temps sabbatique observé le PDG de Finexs jusqu'à la reprise du service le 2 août 2020, ait été mis à profit, avec pour objectif, « rester leader ».

© Eric Martial Ndjomo E. ►
La Voix Des Décideurs

Célestine Ketcha Courtès sur le terrain dans le septentrion

► Les élites et les forces vives de la Lékié sous la conduite du Dr Henri EYEBE AYISSI Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, ont procédé le dimanche 09 août 2020, à l'esplanade de l'Hôtel de ville, à la remise d'une somme de 47.718.000 FCFA destinée à la reconstruction de la mairie de Monatélé.



CÉLESTINE KETCHA COURTÈS
Minhdu
« Avancer davantage la modernisation »



La première étape, celle du dimanche 16 août 2020, a été la visite de la délégation régionale du Minhdu pour l'Adamaoua. Il s'agit ici d'un bâtiment moderne de trois étages abritant près de 100 bureaux. Les clés ont été remises aux récipiendaires et notamment SIC. Le MINHDU exprime sa satisfaction et appelle aux bénéficiaires d'en faire bon usage : « Aujourd'hui, les logements sont disponibles à Ngaoundéré pour les populations de l'Adamaoua. J'ai également visité le joyau architectural que représente la Délégation Régionale du MINHDU. J'en suis fier et je souhaite que tous ceux qui vont y être en fassent bon usage. Et pour cela, compte tenu de ce que c'est près de 92 bureaux sur trois niveaux, il me semble que la solidarité gouvernementale devrait commencer par-là c'est-à-dire que les administrations qui n'ont pas de délégations régionales

construites peuvent avoir des espaces parce que c'est un beau building et beaucoup de bureaux et il vaut mieux utiliser ».

Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre du grand programme des 10 000 logements et 50 000 parcelles constructibles, promesse faite et tenue par le Président de la République Paul BIYAR, toutes les dix régions ont reçu leur part.

En compagnie du Gouverneur de la région Kildadi Boukar, assisté du Maire de la ville Bobbo Salihou, et de tout son Etat-major, le MINHDU a visité des logements sociaux entièrement achevés à Ngaoundéré, et les chantiers de la voirie urbaine de la ville.

« Concernant la voirie urbaine, beaucoup de choses restent à faire. J'encourage l'initiative du Maire de la ville pour réfection et l'élargissement du pont, de faire les caniveaux maçonnés pour

Accompagnement du MINHDU à la mairie de la ville de Ngaoundéré afin de promouvoir l'emploi des jeunes, la mobilisation citoyenne

stabiliser la chaussée. Quand les édiles font des efforts au niveau local, ils doivent être accompagnés. La voirie municipale mérite d'être accompagnée. Que monsieur le maire continue dans son élan d'esprit d'innovation, d'initiative et surtout de création d'emplois. Nous nous accordons sur l'accompagnement du MINHDU à la mairie de la ville de Ngaoundéré afin de promouvoir l'emploi des jeunes, la mobilisation citoyenne mais également pour la mobilité urbaine », souligne madame le Ministre Célestine Ketcha Courtès aux différents médias présents.

Après Ngaoundéré, le Minhdu a atterri, pour la deuxième étape de son périple, à Garoua capitale régionale du Nord du pays, où elle a visité des chantiers des infrastructures urbaines, du C2D capitales régionales, de la CAN 2022, dans la ville, et la remise des clés des 100 logements sociaux entièrement achevés dans la ville de Garoua, en compagnie du Préfet de la Benoué, Oumarou Aman Wabi, sans oublier le Maire de la ville. A Maroua, la visite de travail de Mme le ministre a été marquée par la remise symbolique des clés des 100 logements sociaux et équipements sociocollectifs associés du PLANUT, et le don du matériel de lutte contre le COVID 19 à neuf associations.

© Marcién Essimi ►
La Voix Des Décideurs

Je suis émerveillée parce que j'étais ici à Garoua avant la pandémie et ce que je vois aujourd'hui me satisfait. La mobilité urbaine se met en place définitivement et de manière irréversible. Nous avons les logements sociaux qui font avancer davantage la modernisation telle que voulue par la Président de la République. Je suis très heureuse pour ce que je vois et heureuse de savoir que d'ici fin décembre, les travaux seront achevés. Donc Garoua sera une nouvelle, une belle ville, avec la mobilité urbaine, les logements sociaux. Dans un contexte de décentralisation, c'est le maire de ville qui va s'occuper de l'entretien de ces beaux ouvrages que le Président de la République offre à la région du Nord et à la ville de Garoua. Aujourd'hui avec la pandémie, les retards peuvent être compréhensibles. Ce à quoi on tient aujourd'hui c'est simplement à quand la fin. Donc toutes les entreprises m'ont rassuré qu'avant le CHAN et la CAN, toutes les voies seront livrées et c'est une grande satisfaction.

DR OUSMAILA MOHAMADOU,
Maire de la ville de Garoua
« Avancer davantage la modernisation »



La population de la ville de Garoua remercie le chef de l'Etat S. E. Paul BIYA qui, grâce à sa volonté, la ville de Garoua est en train de changer complètement sa physionomie notamment en matière de routes et de logements sociaux. Nous sommes très satisfaits, nous nous rendons compte que la ville de Garoua à l'issue de ces travaux va tutoyer les grandes villes du continent africain. Nous ferons tout pour maintenir ces acquis. C'est un engagement ferme de la communauté urbaine de Garoua ces acquis seront maintenus et entretenus.

Propos recueillis par S.M.

